

M. Clarke: Avant de terminer, cependant, je dois signaler un certain nombre de problèmes auxquels font face les gens, travailleurs actuels et éventuels des provinces de l'Est, ainsi que ceux d'autres régions sous-développées du Canada, et il y en a beaucoup. Des régions dans le marasme il y en a dans le Nord, dans l'Ouest et dans le Centre. Celles de l'Est font peut-être un peu plus de revendications que les autres, spécialement les provinces de l'Atlantique, ce qui fait que nous y pensons plus souvent.

Il y a des problèmes tout à fait différents dans les régions actives, si l'on peut dire, celles à faible taux de chômage où beaucoup d'entreprises ont extrêmement de mal à trouver du personnel pour les postes offerts, parce que le gouvernement encourage les travailleurs à ne rien faire au lieu de travailler. Au lieu de chercher des remèdes sélectifs, le gouvernement s'en tient aux palliatifs.

Il faut venir encore une fois sur ce que le gouvernement pourrait faire pour rétablir la situation économique. Cela réglerait en grande partie la question du chômage, et par conséquent les difficultés de l'assurance-chômage.

Si le ministre pouvait compter sur une plus grande collaboration de la part de ses nombreux collègues qui ont détenu le portefeuille des finances depuis qu'il est ici, il ne serait pas en train de défendre ce bill. Nous avons hâte d'envoyer le bill au comité parce qu'il nous faut beaucoup plus de renseignements de la part du ministre. Je vais dire ce que c'est qu'il nous faut. Il faut poursuivre l'étude et répondre à beaucoup de questions. Il est probable que nous allons présenter des amendements au comité. Nous voulons examiner de beaucoup plus près le nouveau taux de 11.5 p. 100 prévu pour la suspension de la peine dans le cas des récidives. Il est tout à fait possible que ces 11.5 p. 100 soient trop élevés dans certaines régions, et que l'interruption doive être basée sur un chiffre moins élevé. Le ministre ne nous a pas dit comment il était arrivé à ce chiffre de 11.5 p. 100.

Nous voudrions peut-être proposer un amendement au sujet des 20 semaines d'emploi assuré, peut-être en vue d'établir des exigences différentes selon les régions. Vu que le ministre a jugé bon de répartir le pays en 48 régions au lieu de 16, cela devrait être plus facile de faire des calculs et d'identifier les régions problèmes. Il faudrait peut-être fixer l'exigence à moins de 20 semaines dans certaines régions.

Il faudrait peut-être examiner de nouveau les dispositions du bill qui empêcheront certaines personnes de recevoir des prestations pour une raison ou une autre, comme le propose le ministre, et faire en sorte que certains travailleurs n'aient pas à cotiser au régime. Après tout, vu qu'il s'agit d'une assurance, si quelqu'un n'est pas assuré, il ne devrait peut-être pas être obligé de cotiser au régime. Nous devons obtenir plus de renseignements à cet égard.

J'ai préparé une note pour le ministre au sujet des renseignements dont nous aurons besoin. Elle est un peu trop longue pour que je la lise dès maintenant et j'attendrai donc l'étude au comité. J'en ai deux exemplaires ici que je ferai parvenir immédiatement au ministre. Cette note demande plusieurs renseignements au sujet du nombre des prestataires d'assurance-chômage dans diverses régions. Je demande maintenant publiquement au ministre d'apporter les renseignements demandés dans cette note à la première réunion du comité.

Des voix: Bravo!

Assurance-chômage—Loi

M. John Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur l'Orateur, j'ai cru un instant que les rôles avaient été inversés. J'aurais bien aimé être le premier à prendre la parole aujourd'hui. J'aurais alors eu toutes les raisons du monde de parler aussi longtemps que le député de Vancouver Quadra (M. Clarke). Notre position à l'égard du bill sera très claire dès le départ et elle restera claire pendant tout le débat à la Chambre et lors de l'étude au comité.

Une voix: Oh, oh!

M. Rodriguez: Je suis heureux que vous teniez tous à m'écouter. Je suis heureux que vous soyez tous réveillés et que vous soyez prêts à écouter. J'ai vu ces quelques dernières années, ou du moins au cours des trois dernières années...

Une voix: De la circonscription de Nickel Belt.

M. Rodriguez: Depuis trois ans, j'ai été témoin de la présentation des bills C-68, C-27 et C-14 à la Chambre. Cela me rappelle la situation caractéristique dans laquelle se trouve la victime d'un viol. Je crois que nous pouvons envisager le bill C-14 de la même façon.

Avant d'entamer le débat sur le bill, les députés devraient être au courant de certaines données. Il importe, je crois, d'éclairer la situation et de fournir ces données. Le premier fait que nous ne devons pas oublier en participant à ce débat est que d'après Statistique Canada, il y a couramment 40,000 emplois à temps plein et partiel ou emplois intermittents disponibles au Canada. Je vous prie, monsieur l'Orateur, de ne pas l'oublier en participant au débat.

Deuxièmement, le taux de chômage au Canada, selon les derniers chiffres disponibles, s'élève à 8.2 p. 100, le nombre désaisonnalisé de chômeurs s'élevant à 910,000. Le ministre a confirmé l'autre jour que, d'après tous les indices, le taux de chômage devrait rester élevé pendant le reste de l'année, jusqu'en 1979. Voilà les faits qu'il ne faudrait pas perdre de vue au cours de ce débat sur le bill C-14.

• (2142)

J'aimerais également y ajouter un extrait du dernier rapport du Conseil économique.

M. Railton: La barbe!

M. Rodriguez: Allez vous coucher, il est minuit docteur Schweitzer. J'aimerais citer un extrait du dernier rapport du Conseil économique du Canada présidé par l'enfant chérie des banquettes libérales, Sylvia Ostry. On peut lire à la page 97 de ce rapport: De toute évidence, si nous voulons que l'assurance-chômage coûte moins cher aux contribuables, le meilleur moyen, c'est de réduire le chômage. Cela requiert évidemment des mesures de relance économique. Voilà ce que déclare une autorité beaucoup plus respectée que le Fraser Institute qui a également été cité à la Chambre. Je crois que le gouvernement libéral va pêcher des instituts de droite sur la côte ouest, les subventionne et leur fait pondre des rapports qui servent ses vues.

Nous savons tous que nous discutons du principe du bill en deuxième lecture. J'estime qu'un principe équivaut pas mal à un thème. Quel est le thème du bill C-14? Le thème choisi par le gouvernement, selon moi, c'est qu'en se montrant assez dur, en démantelant le programme d'assurance-chômage, il obligera les chômeurs à trouver des emplois. Dans toutes les explications fournies par le gouvernement et toute sa propagande, nous entendons la même chanson. Le gouvernement